

REMISE DE LA MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE DÉPUTÉ BENOIT CHARETTE HONORE **LA FAMILLE FARSA**



Photo Michel Chartrand

La famille Farsa a été honorée de la Médaille de l'Assemblée nationale par le député de Deux-Montagnes.

Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a préparé une belle surprise aux membres de la famille Farsa en leur remettant la Médaille de l'Assemblée nationale, et ce, afin de souligner leur inestimable apport à la communauté régionale. C'est aussi grâce à la complicité de la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sonia Paulus, que cet événement a pu se réaliser.

«Les membres de la famille Farsa, soit le père, la mère, leur fille et leurs trois fils, sont très généreux de leur temps et de leur argent. Ils soutiennent la Fondation Hôpital Saint-Eustache, ainsi que plusieurs organisations sportives et caritatives. D'origine libanaise, les Farsa sont des Québécois pleinement engagés et intégrés à la communauté québécoise. Mais c'est avant tout sur les plans de la solidarité et du dévouement que les Farsa sont des modèles pour leurs concitoyennes et leurs concitoyens». a

Ce sont des gens de cœur et humains. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est très fière de pouvoir compter sur des gens d'affaires aussi remarquables», a-t-elle dit.

La Médaille de l'Assemblée nationale est à l'usage exclusif des parlementaires de l'Assemblée nationale. Elle est remise à des personnes de leur choix méritant une reconnaissance particulière. Elle est également offerte à des députés, autres élus ou personnalités comme cadeau officiel lors de missions de parlementaires de l'Assemblée nationale à l'extérieur du Québec ou à l'occasion d'accueils à l'Assemblée nationale.

Elle est fabriquée en laiton, fini antique laqué. Elle est une reproduction de la médaille gravée par l'artiste Serge Santucci. L'avvers représente une vue stylisée de l'hôtel du Parlement. Le revers, qui illustre une effigie du premier orateur de la Chambre d'assemblée du